



# MANITOBA

## DÉCRET

---

DATE : 13 octobre 2009

DÉCRET No. : 335/2009

RECOMMANDATION : **Ministre de la Conservation**

RÈGLEMENT No. : [172/2009](#)

---

### DÉCRET

Prise du règlement constituant l'annexe A ci-jointe et modifiant le *Règlement sur la gestion des animaux morts et des déjections du bétail*

### DISPOSITION HABILITANTE

La *Loi sur l'environnement*, c. E125 de la *C.P.L.M.*, prévoit notamment ce qui suit :

« **Règlements**

**41(1)** Le lieutenant-gouverneur en conseil peut prendre des règlements et des décrets d'application compatibles avec la présente loi et conformes à son esprit; ces règlements et ces décrets ont force de loi. Il peut notamment, par règlement et par décret :

[...]

d) afin d'éviter l'accumulation d'effets nocifs, restreindre ou limiter le nombre et le genre d'exploitations dont la construction ou la gestion peut être permise dans tout ou partie de la province;

d.1) régir ou interdire des activités, des choses ou des utilisations susceptibles d'entraîner des effets nocifs, y compris régir ou interdire la construction, la modification ou l'agrandissement d'exploitations ou de catégories d'exploitations;

[...]

j) prévoir la conception, l'emplacement, la configuration, la construction, l'adaptation, la modification, l'entretien et l'installation d'exploitations en vue de la réduction de leur effets nocifs sur l'environnement ou sur la salubrité de l'environnement;

[...]

l) prescrire ou établir des méthodes de collecte, de traitement, d'acheminement et d'élimination des polluants, interdire certaines méthodes ou les assortir de normes ou de conditions;

[...]

n) prescrire des restrictions, des modalités et des conditions concernant l'échappement de polluants ou le genre, la quantité ou les conditions d'utilisation des ressources d'une exploitation ou prescrire l'interdiction de laisser échapper des polluants;

[...]

o) prévoir l'utilisation de produits ou de substances qui peuvent polluer ou endommager l'environnement, prévoir l'interdiction d'utiliser ces produits ou substances ou prévoir l'assujettissement de leur utilisation à des restrictions;

[...]

q) exiger l'inscription auprès du ministère de certaines exploitations ou catégories d'exploitations;

r) prescrire un permis de construction ou de gestion, assorti de restrictions, de modalités et de conditions, pour certaines exploitations et la délivrance ou le retrait des permis par le directeur ou l'agent de l'environnement;

[...]

t) prévoir les activités de production de bétail;

[...]

**Participation du public**

**41(2)** Sauf dans les cas que le ministre estime urgents, lors de la formulation ou de l'étude en profondeur des règlements qui contiennent, à l'égard des exploitations visées par la présente loi, des normes, des restrictions, des modalités ou des conditions en matière d'environnement, le ministre invite le public à présenter ses observations et recueille des conseils et des recommandations relativement aux règlements ou aux modifications proposés ».

**JUSTIFICATION**

Le ministre a invité le public à présenter ses observations et a recueilli des conseils et des recommandations relativement au règlement constituant l'annexe A ci-jointe.